

ERRANCE ET DÉAMBULATION

La déambulation est fréquemment rencontrée dans la maladie d'Alzheimer. Certaines personnes atteintes déambuleront dans leur maison, d'autres voudront sortir, certaines erreront en pleine nuit. Toutefois pas sans risque ; marcher longtemps peut épuiser la personne, faire que celle-ci s'égare de son domicile... il sera toutefois important de permettre à la personne désorientée de bouger le plus librement possible, afin d'éviter l'éventuelle agressivité qui viendrait en réponse à la frustration d'être contenu.

DÉAMBULER, ERRER, POUR QUELLES RAISONS ?

Contrairement à une opinion assez répandue, la déambulation ou l'errance est, pour la personne atteinte de la maladie, davantage la réponse à un but (avoir envie de bouger, vouloir se rendre quelque part) que le résultat de l'atteinte neurologique (psychomotrice) en tant que telle.

Différents facteurs ou motivations pourront occasionner ce comportement chez une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer :

- La confusion : la personne malade souhaite retourner chez elle, souvent dans la maison de son enfance
- L'illusion : la personne malade pense devoir se rendre au travail, ou répondre à une autre tâche qu'elle réalisait dans son passé comme aller chercher les enfants à l'école
- Tentative de fuite face à une gêne voire une peur réelle ou ressentie
- Une agitation accentuée par les médicaments et un besoin de bouger en réponse (apaisement)
- Une tension ressentie par manque d'exercice ou ennui, et un besoin de bouger en réponse
- La recherche de quelque chose

COMMENT ASSURER LA SÉCURITÉ DE SON PROCHE TOUT EN PRÉSERVANT AU MIEUX SON INDÉPENDANCE ?

1. Diminuer le comportement de déambulation ?

Accompagner la personne de manière bienveillante, créer le dialogue en étant à l'écoute de ses préoccupations éventuelles, de ses intérêts du moment, lui proposer une activité routinière et relaxante en guise de distraction pourront aider à diminuer ce comportement.

2. Déambuler en sécurité - limiter les risques d'accident et d'incident

- Modifier le moins possible l'espace familial ;
- Dégager les passages et diminuer les sources de trébuchement et de chutes (tapis, seuils de porte) ;
- Être attentif à l'épuisement et à la perte de poids (penser à des moments de relaxation et à mettre des petites collations à disposition afin que la personne malade puisse s'alimenter régulièrement) ;
- Éviter les conflits, le recours à la contrainte physique et aux réprimandes ;
- Éviter le recours aux médicaments destinés à diminuer l'agitation. Ceux-ci pourraient provoquer somnolence et, dès lors chute, confusion accrue voire incontinence. Un médicament agissant sur la douleur éventuellement à l'origine de la déambulation pourra être considéré ;
- Garder son calme, adopter une attitude apaisante.

3. Éviter les sorties et la disparition

- Proposer une promenade ou une activité régulière pour répondre à l'éventuel besoin de se mettre en mouvement ; beaucoup de phénomènes d'errance sont liés à l'ennui ;
- Aménager un cadre de promenade à l'intérieur pour répondre au besoin diminuera les envies de sortir
- Cacher tout objet pouvant donner l'envie de partir (sac, manteaux, etc.) ;
- Placer des serrures compliquées ou cacher les portes à l'aide de rideaux, de panneaux... ;
- Installer un dispositif de sécurité à toutes les fenêtres pour limiter leur degré d'ouverture ;
- Prévenir le voisinage du comportement et de la bienveillance à observer ;
- Prévoir un moyen d'identification pour la personne désorientée (carte, bracelet, système de géolocalisation...).

4. Faire face aux errances (extérieures)

- Rester serein et éviter de culpabiliser ;
- S'assurer que la personne a bel et bien quitté le domicile et l'environnement immédiat. Vérifier toutes les pièces (même celles fermées à clé), jardin, remise, garage, abri de jardin, petits espaces tels que les armoires ;
- Signaler la disparition au 101. Après l'appel, continuer les recherches à l'intérieur et à l'extérieur du domicile. Une personne reste sur place en attendant l'arrivée de la police ;
- Faire appel à l'aide du voisinage (témoin, recherche) ;
- Quand la personne est retrouvée : l'inviter à suivre, ne pas la brusquer ni la contraindre, mais bien l'accompagner jusqu'à ce qu'elle se montre conciliante ou retrouve son calme.
- Si la police n'est pas encore sur place : la contacter pour l'informer que la personne a été retrouvée.

5. Le Protocole Disparition Seniors au domicile

Le Protocole Disparition Seniors au domicile est un partenariat entre la zone de police locale, le parquet, la Ligue Alzheimer et les services fournissant une aide et des soins à domicile actifs sur le territoire de la zone de police.

L'objectif ? En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte. Il est donc primordial de débiter rapidement les recherches. Or, la police a besoin d'informations : la photographie de la personne disparue, ses signes distinctifs, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, etc. Le Protocole Disparition Seniors prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire, pour les personnes atteintes de démence, qui contiendrait les informations nécessaires à la police pour débiter rapidement les recherches. La réalisation de celle-ci, de façon proactive, servira à gagner du temps et à débiter les recherches avec davantage de professionnalisme le cas échéant.

La fiche identitaire reprend les informations nécessaires à la police pour débiter les recherches.

- Photographie(s) de la personne
- Ses coordonnées
- Ses caractéristiques physiques
- Sa tenue vestimentaire
- Ses médicaments
- Itinéraires et endroits potentiels de recherche
- Les coordonnées des personnes de contact
- Etc.

Cette fiche doit être imprimée en couleur

FICHE IDENTITAIRE – PROTOCOLE DISPARITION SENIORS AU DOMICILE

La fiche identitaire :

- L'objectif de cette fiche ? Contenir les informations nécessaires d'entreprendre les démarches pour retrouver une personne disparue atteinte d'une disparition, une intervention rapide des services de police augmente beaucoup les chances de retrouver la personne saine et sauve ;
- Les proches de la personne susceptible de s'écarter doivent compléter cette fiche. Cette action peut être effectuée en présence du service d'aide à la personne si celle-ci y a recours ;
- Cette fiche devra être donnée rapidement à la police lors d'une disparition demandant de la place dans une boîte au frigo au domicile de la personne (pour tenir) et de coller, sur la boîte, l'autocollant aux couleurs du projet.

Protocole Disparition Seniors au Domicile

Nous vous conseillons également d'en donner un exemplaire à chaque fois (aux enfants par exemple) ainsi qu'au service d'aide et soins (ou, du moins l'existence de la fiche et de l'endroit où celle-ci se trouve) ;

- Derrière la porte d'entrée du lieu de résidence de la personne, veuillez feuilleter la fiche identitaire (page 8) ;
- Attention, veuillez à remettre à jour au moins une fois par an la fiche id vous de rendre une copie de l'exemplaire actualisé à chaque personne précédemment de la fiche ;
- Les parties en orange et encadrées par un trait en zigzag doivent être constamment de la disparition.

Premières actions (hors du constat d'une disparition) :

- S'assurer que la personne a bel et bien quitté le domicile. Vérification de toutes les pièces (même celles fermées à clé), jardin, remise, garage, abri de jardin, petits espaces tels que les armoires.
- Signaler la disparition au 101. Après l'appel, continuer les recherches à l'intérieur du domicile. Rester sur place en attendant l'arrivée de la police.
- Remplir les parties relatives à la disparition (la fiche identitaire) (parties en orange et encadrées par un trait en zigzag).
- Donner la fiche identitaire complétée à la police locale.

Numéros importants :
Police : 101 (24h/24)
Ambulance/Pompier : 100
Numéro d'urgence général : 112

Les parties en orange et encadrées par un trait en zigzag sont à compléter lors du constat d'une disparition

2. Coordonnées de la personne disparue :

Nom : _____

Prénoms : _____

Surnom (surnom) : _____

Date et lieu de naissance : Le : _____ à _____

Adresse du domicile : _____

Est-elle en possession d'un GSM ? ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE SAIS PAS

Numéro de GSM : _____

Est-elle en possession d'un service de téléprotection ? ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE SAIS PAS

Si oui, nom du service : _____

Personne de contact et son numéro de téléphone : _____

3. Première personne de contact au sein de la famille :

Nom et prénom de la personne de contact : _____

Relation (sans de parent) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Fin : _____

GSM : _____

Cette personne est-elle atteinte de la disparition ? ☐ OUI ☐ NON ☐ JE NE SAIS PAS

4. Autres personnes de contact (si possible) :

Nom - Prénom : _____

Relation (sans de parent) : _____

Adresse : _____

Protocole Disparition Seniors au Domicile

Ligue Alzheimer ASBL

VOUS DÉSIREZ COMPLÉTER UNE FICHE IDENTITAIRE ?

Vérifiez que votre zone de police adhère au projet, en contactant la Ligue Alzheimer ASBL ou via son site internet (www.alzheimer.be/nos-projets/protocole-disparition-seniors-au-domicile/zones-de-police-signataires/).

Demandez ensuite l'autocollant et la fiche identitaire à la Ligue Alzheimer ASBL. Complétez la fiche identitaire avec la personne concernée (à l'exception des parties en orange encadrées d'un trait en zigzag). Ces parties sont à compléter si une disparition survient. Cette fiche identitaire doit être placée dans une boîte (boîte à tartines, type « Tupperware » de votre choix) au frigo du domicile de la personne. Il s'agit d'un endroit facilement identifiable et qui existe chez tous. Un autocollant aux couleurs du projet sera collé sur la boîte afin qu'elle soit facilement repérée par les premiers intervenants. La dernière page de la fiche devra également être collée derrière la porte d'entrée du domicile. Cela, afin d'indiquer aux intervenants extérieurs qu'une fiche a été réalisée et qu'elle se trouve dans le frigo. La fiche devra être donnée à la police lors du constat d'une disparition. Vous pouvez également donner une copie de la fiche aux membres de votre entourage.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Alzheimer : le guide des aidants, Alzheimer Europe, Édition 2013, 158 p.
Site web : <https://alzheimer.be/nos-projets/protocole-disparition-seniors-au-domicile/>